

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

1. DEMANDE ET DÉLAI DE RÉSERVATION

- a) Votre demande ne constitue en aucun cas une obligation pour l'Office de Tourisme Epernay 'Pays de Champagne' de fournir la prestation souhaitée. Selon disponibilités de nos guides et /ou prestataires, un contrat de réservation vous sera adressé.
- b) Afin de traiter votre dossier dans les meilleures conditions, merci de nous adresser votre demande de réservation au plus tard 6 jours ouvrés avant la date de la prestation souhaitée.

2. CONTRAT DE RÉSERVATION établi par l'Office de Tourisme Epernay 'Pays de Champagne'

- a) Le contrat rappelle toutes les informations utiles au bon déroulement de la prestation.
- b) Votre réservation sera effective à réception de votre contrat de réservation dûment signé, avec la mention «bon pour accord».
- c) Pour toute prestation effectuée sans la présence d'un guide de l'Office de Tourisme Epernay 'Pays de Champagne', des bons d'échange à remettre aux différents prestataires vous seront adressés.
- d) Vous devez expressément vous présenter aux adresses et horaires indiqués sur vos bons d'échange.

3. CONDITIONS DE RÉSERVATION

* Visites Guidées et Excursions (1/2 journées thématiques) :
réservation effective à réception de votre contrat dûment signé.

* Programmes Journée. Prestations et Séjours :
réservation effective à réception de votre contrat dûment signé,
accompagné d'un acompte dont le montant figure sur le document de confirmation.

4. CONDITIONS D'ANNULATION

Attention, votre annulation ne sera prise en compte qu'à réception d'un écrit de votre part.
Toute annulation postérieure à la réservation et au versement d'un acompte entraînera automatiquement la facturation de frais de dossier.

Visites Guidées :

Si l'annulation totale intervient moins de 72 h avant la prestation, facturation de la totalité de la prestation.

Visites guidées pédestres, Excursions (1/2 journées thématiques), Programmes Journée et Prestations :

* Annulation partielle du nombre de participants le jour de la prestation :
facturation sur le nombre annoncé 72 h par avance.

* Si le nombre de participants est supérieur au nombre annoncé :
facturation sur le nombre effectif lors de la prestation.

Séjours :

Annulation partielle ou totale : nous consulter.

Les conditions d'annulation diffèrent selon les prestataires inclus dans le programme.

3. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

À réception de facture.

Divers moyens : Chèque. Carte Bleue à l'Office de Tourisme Epernay 'Pays de Champagne' ou virement :
Nos références bancaires : (IBAN) : BNP PARIBAS - FR76 3000 4017 0700 0101 7011 786
BIC (Bank Identifier Code) : BNPAFRPPXXX